

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2025

Date de la convocation
30.10.2025

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 23
Votants 26

L'an deux mille vingt cinq
le cinq novembre,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, M. RIGAULT,
Adjoints ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, Mme FERRE, Mme PELLETIER,
Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION, Mme TRAVOUILLON, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME,
M. BONNET, conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

M. JAGER, Mme BONNET, Mme BAUDU-HASCOET, M. VIVIER, M. OLIVIER, Mme LIÉBOT.

Pouvoir de M. Jean-Pierre JAGER à M. Joël DAZAS

Pouvoir de M. Brice OLIVIER à M. Gilles ROUX

Pouvoir de Mme Stéphanie LIÉBOT à Mme Sandra PROD'HOMME

OBJET DE LA DELIBERATION :
Rapports d'activités 2024

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

L'article 40 de la loi Chevènement du 12 juillet 1999, venu ajouter un article L. 5211.39 au
Code Général des Collectivités Territoriales, impose à tous les EPCI comportant au moins une
commune de plus de 3 500 habitants d'adresser chaque année au maire de chaque commune
membre un rapport retraçant l'activité de leur EPCI.

Ce rapport d'activité est présenté à l'assemblée délibérante du groupement puis fait l'objet
d'une communication par les maires des communes membres à leur conseil municipal.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal de Loudun a pris acte des rapports d'activités 2024
des syndicats suivants :

- ✓ ENEDIS
- ✓ ENERGIES VIENNES, SOREGIES, SRD
- ✓ GRDF
- ✓ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS LOUDUNAIS

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS



Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le :14 NOV. 2025.....

Publié le :14 NOV. 2025.....

Notifié le :